



ACCUEIL DES ENFANTS

Un accueil est proposé aux familles, au Centre de Loisirs, de 7 h 30 à 9 h 30 et de 16 h 45 à 18 h 00 dans chaque chalet en fonction de l'âge des enfants.

Les enfants doivent être amenés et repris par leurs parents (ou responsables légaux).



UN TRANSPORT EST ASSURE

par le bus communal.

Les enfants doivent être déposés et repris par leurs parents (ou responsables légaux).

Les rendez-vous sont prévus aux arrêts suivants :

	Aller	Retour
Place des Arts	8 h 30	17 h 00
Boulevard Henri Barbusse	8 h 40	17 h 10
(devant la Salle Stéphane Hessel)		
Place Emile Zola (Énsanges)	8 h 50	16 h 55

INSCRIPTIONS



Les dossiers d'inscription sont à prendre en Mairie aux heures d'ouvertures de 10 h 00 à 12 h 00 et de

13 h 30 à 17 h 00, du lundi au vendredi et de 10 h 00 à 12 h 00, le samedi.

Au Centre de Loisirs, de 9 h 00 à 12 h 00, les lundis, mardis et vendredis et les mercredis de 8 h 30 à 18 h 00.

Le règlement pourra être déposé en Mairie ou au Centre de Loisirs.

Se munir d'une photo d'identité par enfant, la photocopie des vaccinations, d'un justificatif de domicile, une attestation des droits CAF, le justificatif des aides aux vacances 2020.

IMPORTANT : Afin de faciliter le bon fonctionnement du Centre de Loisirs, les inscriptions seront closes **le jeudi soir** pour la semaine suivante. **Toute absence non justifiée (certificat médical), ne sera pas remboursée.**

TARIFS CENTRE DE LOISIRS 2020

Il est obligatoire de nous fournir une attestation CAF récente précisant votre quotient familial lors de l'inscription de votre (vos) enfant (s). En cas de non-respect de cette règle, le tarif le plus élevé sera appliqué.

	QF de 0 à 1300 €	QF supérieur à 1300 €
Enfants habitant (ou scol) à Tomblaine En journée	13.00 €	13.15 €
Enfants habitant (ou scol) à Tomblaine En demi-journée	6.15 €	6.30 €
Enfants extérieurs à la commune En journée	26.15 €	26.30 €
Enfants extérieurs à la commune En demi-journée	12.90 €	13.00 €

A ces tarifs, il convient de retirer les aides diverses accordées aux familles (aides aux vacances 2020, prestation de service...).

Les aides aux vacances 2020 sont :

8.11 € / j (et 4.05 € en 1/2 j) par enfant pour les bénéficiaires des aides aux vacances,

4.31 € / j (et 2.15 € en 1/2 j) par enfant pour les bénéficiaires de la prestation de service.



Le projet éducatif du Centre est à la disposition des familles qui peuvent en faire la demande auprès du directeur.

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Commune de
TOMBLAINE

CENTRE DE LOISIRS LÉO LAGRANGE

VACANCES DE NOËL ET NOUVEL AN DU 21 AU 31/12/2020



INFORMATION IMPORTANTE

Seuls les enfants scolarisés seront acceptés au Centre de Loisirs jusqu'à 12 ans

Centre de Loisirs Léo LAGRANGE

Chemin du Bois la Dame
54510 TOMBLAINE

☎ 03.83.20.70.15

Directeur : Grégory LEGAGNEUR

Thème : Noël en Scandinavie



L'équipe d'animation propose aux enfants pour cette fin d'année :

- de nombreuses activités de décoration à créer et à offrir*
- des jeux et des grands jeux*